



F Citoyens
O Aînés
R
U Senior
M Citizens

Montréal, le 19 octobre 2009

Lettre aux trois chefs de partis municipaux

Objet : Les élections municipales à Montréal: Les aînés-es s'adressent aux partis municipaux
Le point de vue du FORUM des citoyens aînés de Montréal (FCAM)

Le FORUM des citoyens aînés de Montréal (FCAM) est actif dans la grande région de Montréal et présent à tous les grands débats sociaux depuis plus de 40 ans. Sa mission première est d'améliorer l'autonomie et la qualité de vie des citoyens aînés. C'est pourquoi il intervient aujourd'hui, de manière non-partisane, dans la campagne électorale municipale actuellement en cours à Montréal. Nous, aînés-es, avons l'expérience et les compétences nécessaires pour nous prendre en main et parler en notre propre nom, afin de défendre nos intérêts et promouvoir nos droits. Prendre la parole publiquement est aussi notre responsabilité de bon citoyen corporatif et une action citoyenne, sensible au bien commun des aînés-es et des personnes moins favorisées.

Les grands enjeux pour les aînés-es, au niveau municipal

1- Une politique municipale pour les aînés-es.

En 2006, un Montréalais sur sept avait plus de 65 ans et les immigrants comptaient pour 38 % des aînés montréalais, une proportion plus élevée que partout ailleurs au Québec. En 2026, on prévoit qu'un montréalais sur cinq (21 %) sera âgé de 65 ans ou plus (DSP, 2008) Dans 15 ans, 10 000 nouvelles personnes franchiront chaque année le cap de leur 65^e anniversaire.

Il faut, pour les grands secteurs de vie municipale, une politique intégrée touchant les aînés, particulièrement soucieuse de la condition des femmes, qui sont plus nombreuses, vivent plus longtemps, sont plus pauvres et plus isolées. Cette politique générale doit être développée en concertation avec des associations d'aînés-es, dont les tables de concertation des aînés-es et les communautés ethno- culturelles.

2- Une représentation politique des aînés-es

Une personne élue, du comité exécutif, doit être nommée comme première responsable du dossier aîné, au plan municipal, tant au niveau de la ville-centre que des arrondissements. Cette personne doit

Forum des citoyens aînés de Montréal/Senior Citizens' Forum of Montreal

419, boulevard Rosemont, bureau 101 Montréal (Québec) H2S 1Z2

Téléphone : (514) 270-8464 Télécopieur : (514) 270-7107 Courriel : info@fcam.qc.ca

Site Web: www.fcam.qc.ca

être familière avec les problématiques âgées, en lien direct et continu avec un comité représentatif des communautés âgées montréalaises, dont les tables de concertation des âgés-es.

La ville et les arrondissements doivent aussi mieux soutenir des structures permanentes afin de se coordonner avec les associations d'âgés-es, dont les tables de concertation régionale et locales, pour répondre plus efficacement aux besoins prioritaires des âgés-es.

3- Plus de logements disponibles, accessibles et adaptés

À Montréal, **un logement sur neuf** est occupé par une personne âgée qui vit seule. 54 % des âgés-es montréalais sont locataires contre 35 % pour les autres régions québécoises. Chez les personnes de 65 ans ou plus, un propriétaire sur sept débourse 30 % ou plus de son revenu pour se loger alors que **c'est le cas d'un locataire sur deux à Montréal**. Sur l'ensemble des 20 125 ménages de 65 ans ou plus qui consacrent 50 % ou plus de leur budget pour se loger, 90.1 % sont des personnes seules, majoritairement des femmes âgées.

Selon l'Office Municipal d'Habitation de Montréal il y a, en date du 31 août 2009, 22000 personnes et familles sur la liste d'attente des HLM ! De ce nombre, il y a 5189 personnes âgées de 60 ans et plus en attente d'un logement décent, soit 23 % ! Pour beaucoup d'âgés-es, les logements privés coûtent trop chers, les logements sociaux sont en nombre insuffisants et sont souvent inadaptés pour les personnes en légère perte d'autonomie, notamment en termes de mobilité ou de soutien divers.

La ville doit proposer un plan d'action et démontrer beaucoup plus de détermination à agir, afin de répondre en priorité aux besoins de logements accessibles et adaptés pour les 22,000 personnes seules, les familles et les âgés-es en attente.

4- Plus de transport adapté, pour les personnes en situation de santé précaire; de meilleures mesures de sécurité et d'accessibilité pour piétons et utilisateurs du transport en commun

Illustrons les problèmes... **Les horaires affichés sont souvent difficiles à lire**. Il faut les rendre plus facilement lisibles pour tous et toutes.- **Beaucoup d'âgés-es s'abstiennent d'utiliser le transport en commun** ou la marche de peur de tomber ou d'être bousculés; il faut améliorer les mesures de sécurité, dont le déblayage et le déglacage rapides des trottoirs - **La durée trop courte des feux piétonniers aux intersections** ne donne pas suffisamment de temps pour traverser aux âgés-es et autres personnes à mobilité réduite. Traverser la rue est presque une course contre la montre !- Plusieurs âgés-es, parce qu'ils n'ont pas de moyens de transport, restent isolés pendant de longues périodes, particulièrement l'hiver.- **Les stations de métro ne sont pas encore bien adaptées** aux personnes à mobilité réduite.- **L'accompagnement médical est un problème majeur**. De moins en moins de familles ou de bénévoles peuvent l'assumer, à cause du manque de temps, du manque de bénévoles âgés ayant une voiture, de l'augmentation du prix de l'essence et des questions d'assurances et de responsabilités.

La ville et les organismes concernés doivent, en priorité, accroître la mobilité des personnes âgées en développant une offre ajustée à leurs besoins. Il faut aussi adopter des mesures facilitant leur déplacement, en priorité pour de l'accompagnement médical. Sans ces différentes mesures pour les âgés-es, leur isolement ou leur confinement à la maison augmentent les risques liés à leur sécurité, tant au niveau de leur santé physique que morale et sociale.

5- Une reconnaissance politique et financière des associations d'âgés-es, pour la concertation

Forum des citoyens âgés de Montréal/Senior Citizens' Forum of Montreal

419, boulevard Rosemont, bureau 101 Montréal (Québec) H2S 1Z2

Téléphone : (514) 270-8464 Télécopieur : (514) 270-7107 Courriel : info@fcam.qc.ca

Site Web: www.fcam.qc.ca

Les responsables et organismes municipaux doivent mieux consulter les aînés-es pour connaître leurs besoins prioritaires. Cela n'est possible que s'ils offrent un soutien financier aux organismes d'aînés-es, pour faciliter la concertation et le partenariat.

Les associations d'aînés, locales et régionales et leurs regroupements sont très sollicités, à tous les niveaux. Contrairement aux organismes publics et para –publics, les associations d'aînés sont souvent privées de permanence et de services de recherche, faute de financement adéquat.

Les organismes publics et la Ville de Montréal devraient supporter en partie les frais financiers d'une concertation efficace des associations communautaires régionales et d'arrondissements, majoritairement composées de bénévoles.

La Ville de Montréal devrait demander aux divers organismes municipaux et aux mairies d'arrondissements, d'inclure dans leurs budgets des sommes spécifiques pour soutenir la concertation avec les groupes communautaires d'aîné-e-s. Il en serait de même pour Montréal, comme ville-centre. Les règles d'attribution sont à préciser, en collaboration avec les associations et regroupements d'aînés-es.

En conclusion...

Par cette lettre publique, le FORUM des citoyens aînés de Montréal (FCAM) invite les partis municipaux à prendre en compte ces priorités, dans leurs orientations et politiques à l'égard des aînés-es. Nous croyons qu'ils doivent se prononcer sur ces questions, essentielles pour la qualité de vie d'une grande majorité des aînés de Montréal. C'est un appel et un rappel que nous vous adressons aujourd'hui, alors que c'est justement le temps d'en débattre sur la place publique.

Merci de nous entendre

Veillez agréer, mes salutations distinguées.

M. Henri Gervais, Secrétaire général,

Pour le conseil d'administration du FORUM des citoyens aînés de Montréal (FCAM)

Note : Notre lettre s'appuie sur de multiples sources de références. Nous ne les avons pas citées ici, pour ne pas alourdir le texte. Le document de référence a aussi été revu, à titre gracieux, par plusieurs membres d'associations d'aînés de Montréal. Nos sources, citations et références, par thèmes abordés, peuvent être consultées : www.rifvel.org ou www.fcam.qc.ca

Forum des citoyens aînés de Montréal/Senior Citizens' Forum of Montreal

419, boulevard Rosemont, bureau 101 Montréal (Québec) H2S 1Z2

Téléphone : (514) 270-8464 **Télécopieur :** (514) 270-7107 **Courriel :** info@fcam.qc.ca

Site Web: www.fcam.qc.ca